

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 198

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

Avec notre prochain numéro nous donnerons comme feuilleton, une charmante nouvelle inédite, **FLEUR DE FA-LAISE**, de Maxime Audoin, puis un attachant récit de Jean Kerwall plaisamment intitulé **YAMINA**. Nous sommes convaincu qu'ils charmeront nos nombreuses et aimables lectrices.

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Le tribunal révolutionnaire est arrivé à Delémont, ils ont condamné à mort un vieillard d'environ trois-vingt, dix à douze ans, c'était le chasseur de Bonfol, pour avoir parlé contre la constitution. Il est allé au supplice avec un sang froid et fermeté d'esprit comme on en voit guère.

Il y a maintenant à Porrentruy passé quatre-vingt détenus, les uns pour jusqu'à la paix, d'autres pour six mois, d'autres que leur procès n'est pas encore fait, pour avoir vendu une livre de fromage au-dessus de la taxe ou une bouteille de vin. En voilà bien assez pour une bonne amende et être enfermés jusqu'à la paix.

Le mardi 25 février 1794, François Bourquin de Courtételle a été guillotiné pour avoir

été sur la montagne lors du rassemblement des garçons du pays, et pour avoir dit qu'il aimerait mieux servir chez les Suisses ou Autrichiens que de servir chez ces chiens de Français. Son père a subi le même sort le dimanche après 2 mars; et la femme de ce dernier, mère du susnommé François Bourquin a été condamnée à être renfermée jusqu'à la paix. On dit qu'il a été condamné à mort aussi pour des propos, pour avoir menacé de mettre le feu à Delémont et pour avoir aussi à ce qu'on a dit, fait des faux assignats; mais quoi qu'il en soit, il est connu que ça a été une des premières familles de Courtételle, ainsi que celui de Courfaivre pour planter le mai dans leur village.

Concernant Bourquin le père, on dit qu'on voit son esprit sur le cimetière. Plusieurs soldats l'ont vu. Le nommé Cartier hospitalier de Delémont et le fossoyeur dit aussi l'avoir vu. Voici comment on conte la chose. Le premier soldat ou volontaire qui l'a vu et a pris une peur qu'il en est mort le lendemain. Un second est encore mort. Comme on avait rempli l'église de St-Michel qui est sur le cimetière, de paille pour le militaire, de façon qu'on y mettait une sentinelle le jour et la nuit, cependant, malgré tous ces faits, le commandant du bataillon n'y voulait rien croire. Quelques jours après ce que je viens de dire, il faisait très beau temps. Plusieurs volontaires jouaient aux quilles devant la porte au Loup. Celui qui était de sentinelle au cimetière, était près de ces jardins qui sont devant la porte du dit cimetière, regardant ses camarades qui jouaient. Il avait laissé son fusil à sa porte. Un moment après qu'il a voulu rentrer au cimetière, il a vu très clairement la forme d'un homme tout blanc et sans tête, lequel était près de son fusil. Il est tout de suite venu où il était, lorsqu'il regar-

dait jouer, et s'est mis à crier qu'il voyait l'esprit. Tous ceux qui jouaient y ont couru également. Le dit commandant était justement là, il y est aussi allé et l'a vu. La sentinelle a dit: « vous qui ne voulez rien croire, allez prendre mon fusil ». Il n'a pas osé le faire, mais tous les soldats ont dit: « Allons tous ensemble ». Ce qu'ils ont fait et l'homme a disparu, lorsqu'on s'est approché de la place où était le fusil. Voilà le fait tel que l'ont raconté les volontaires qui étaient présents. Ils l'ont rapporté chez le Probst, où ils étaient à manger du lait pour leur goûter. Ils ont ajouté qu'il leur était expressément défendu d'en parler et pas un volontaire ne voulut plus faire la garde. La nuit on n'y mit plus de sentinelle, mais le jour seulement et avec peine. On dit que la plus grande raison du changement de ce bataillon, parti le 13 mars 1794, est que ces militaires ne voulaient plus monter la garde sur le cimetière de St-Michel. C'était un bataillon du Doubs, un des derniers formés.

Ceux qui les ont remplacés sont de la Haute-Saône. Il y a environ 6 mois que ce bataillon est formé, à peu près en même temps que les autres. Ceux qui sont partis sont regrettés autant qu'ils peuvent l'être. Ils n'ont fait aucun bruit dans la ville, ils étaient très tranquilles, ce qui n'est pas le cas chez les autres qui étaient avant eux. On dit aussi que la nuit de leur départ, il en est déserté une cinquantaine, tous ceux qui étaient de piquet au chemin croisé entre Delémont et Courroux et aussi ceux qui étaient à la loge du Varnait, au haut de la fin du côté de Courrendlin. On y a fait une maisonnette, ainsi qu'au chemin croisé, avec des planches, seulement au Varnait ils ont fait une espèce de redoute, mais il n'y a pas de canons. Il y a aussi une maisonnette près de celle des

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 97

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle ne songe plus au monde, et le monde léger n'y songe pas non plus. car à peine, durant une saison, parle-t-on des absents.

Et pliant la lettre, qui vient de réveiller un très faible rayon du passé, abaissant son voile pour se rendre à la chapelle, elle murmure:

— Comme il a raison, le vieux poète. en assurant que la gloire humaine est comme un cercle dans l'onde, qui va toujours s'élargissant,

jusqu'à ce que, à force de s'étendre, il disparaît tout à fait.

Le grand art du chant n'est plus son idole, mais comme sœur Florence, elle est devenue une artiste en charité. Un attendrissement gagne tout son être à la pensée des souffrances de l'humanité, de celles des malades, surtout des jeunes adolescents, de ceux qui souffrent comme avait souffert Yvan.

Chaque jour, il semble qu'une pitié plus grande la bouleverse, elle éprouve comme une véritable angoisse.

Alors, lentement, quittant la chapelle, pour calmer son cœur, elle se rend à la salle, où, dans l'abbaye, sont soignés de jeunes malades, et tous ces chers martyrisés par la maladie cruelle demandent, implorent et recherchent ses soins, parce que pas une main n'est plus délicate que la sienne; parce que pas un visage n'exprime plus de compassion que le sien. Ils l'aiment parce que l'émotion véritable de la charité d'une grande âme, restée artiste, trem-

ble dans son dévouement. Elle passe et on la bénit; les mains se tendent vers elle.

Et la paix, la paix infinie, réside en son cœur. Le sacrifice, le travail, une vie si remplie d'œuvres lui semblent, même ici-bas, un bonheur mille fois plus grand que les bravos humains.

Elle a quitté la salle, elle a retrouvé le calme et le silence de la cellule. Elle écarte les blancs rideaux de la fenêtre, et regarde les étoiles se lever, là-bas au-dessus de la Basilique. Un écho de prières et de cantiques lui arrive. C'est l'heure de la procession aux flambeaux, et la longue file des pèlerins, en serpentant du pied au sommet de la colline, chante la gloire de Marie. Et dans son cœur elle bénit aussi la Vierge de Lourdes qui, à la prière d'Yvan, a accompli cet éclatant miracle de transformer en humble religieuse, la cantatrice adulée sur toutes les plus brillantes scènes de l'Europe, l'acclamée de Londres et de New-York, la fêtée de Vienne et de St-Petersbourg, l'idole de Paris. Dans le Nouveau-Monde une foule d'entousiastes

Communances du pré de Moreau qui battait contre Courrendlin, Vicques et le chemin de Soyhières, mais ni l'une ni l'autre ne serviraient de rien, si la Suisse y mettait la main, parce qu'il y aurait le Montchaibeut qui domine de beaucoup tout ceci.

Le 5 mars 1794 le tribunal révolutionnaire est allé dans les baillages allemands, tel qu'à Laufon, Arlesheim etc. pour entendre les dénonciations s'il y en a, et juger sans autre forme de procès. Tout le monde tremble et est consterné au seul nom de ce tribunal infâme. Ils ont une guillotine qui est montée sur un charriot qui les accompagne partout; c'est un charriot à quatre roues. Il y a une espèce de grand tombereau, fait de planches, teint en rouge, en forme de caisson qui sert à la troupe. Il est moins haut mais plus large. Dessus il y a un couvercle, qui s'ouvre en deux, après ce couvercle il y a deux supports à chacun, qui s'ajustent sur le bout de l'essieu. Cela fait l'échafaud. On monte ensuite la guillotine dessus et on baisse un bout d'escalier pour monter sur l'échafaud. Voilà la machine prête à jouer. Tout s'ajuste en un moment. Tous les morceaux se mettent dans le dit tombereau lorsqu'on veut aller plus loin.

Dans le même temps, les chanoines de Moutier-Grandval ont pu (d'après un décret de la Convention nationale qui permet aux Suisses ainsi qu'à leurs alliés et à ceux qui ont une bourgeoisie en Suisse de s'en retourner chez eux, avec ce qui leur appartient, d'une possession antérieure au décret de prohibition des articles dont la sortie est défendue), sortir leurs meubles et effets à eux appartenant, à la réserve du grain, du vin et autres choses semblables, qui sont de première nécessité. C'était Brodhag et moi Claude Joseph Verdat, qui étions chargés des procurations du Chapitre, pour faire parvenir aux chanoines ce qui leur appartenait, tant du corps que de chacun en particulier. J'étais seul chargé, en même temps, du soin de l'emballage pour que rien ne se gâtât et chaque voiture qu'on a menée tant à Moutier qu'à Courrendlin, je les ai toujours accompagnées. Il y en a eu en tout vingt-sept voitures. Les cloches ne sont pas encore comprises, elles sont encore ici. Nous avons commencé par les corps de St-Germain et de St-Randoald, lesquels ont été conduits sur un chariot jusqu'à Courrendlin, le 25 pluviose qui correspond au 13 février, un jeudi, de l'année 1794. Les chanoines s'étaient proposé de les faire porter par des hommes, mais on a trouvé que ça porterait ombra-ge aux Français qui sont ici, qu'ils crieraient au fanatisme et que cela pourrait tierer à quelques

s'étaient, un jour, attelés à sa voiture; et, en triomphe, on avait tratiné la diva.

C'est le passé!

Elle branle doucement la tête pour effacer ce mirage. Non elle ne veut plus songer à cette vaine, délirante, passagère et inutile gloire. Elle aime mieux revoir, dans sa pensée, le regard de remerciement de ses chers malades. L'un d'eux est jeune comme Yvan, et se meurt du même mal. Elle aime mieux rappeler à sa mémoire les douces paroles de reconnaissance qui, partout dans la salle, la suivent.

Et, alors, à ce souvenir, une joie ineffable, qui n'est plus de la terre, soudainement l'inonde. Cette joie est si grande, si suave, si divine, qu'elle ne ressemble à aucune des satisfactions humaines. Elle sent son cœur fondre dans sa poitrine de charité et d'amour pour les malheureux.

Et, levant les yeux vers les étoiles du ciel, comme si elle espérait apercevoir son fils bien-aimé tout au fond des univers d'or elle murmure :

fâcheuses conséquences, aussi bien que de les venir recevoir en procession à la frontière près du *Gros Caillou*, comme on nomme la borne qui sépare la Prévôté de Moutier de la Vallée de Delémont. Voilà ce qu'ils avaient projeté, on les a détournés de cette cérémonie qui aurait été bien placée à cause des mêmes raisons que ci-dessus, ainsi que d'autres, d'après les avis qu'on avait reçus. Les clubistes n'auraient pas manqué de dire que les chanoines ne faisaient cela que pour fanatiser les gens des environs et on leur en aurait de suite fait un crime. Malgré tout cela les gens de Courrendlin sont venus à la rencontre, jusqu'à la première barrière, en venant de Courrendlin à Delémont, où pour mieux dire, entre la dite barrière et la croix. Lorsqu'ils ont été à quelques pas des dits Corps saints, ils se sont tous mis à genoux, et ont ensuite accompagné la voiture en chantant des cantiques savoir : « *O l'auguste sacrement.* » et ont continué jusqu'à l'église où on les a placés à côté du maître-autel. C'est un nommé Antoine Bruselance qui a commencé à chanter le cantique ci-dessus. Lorsque les dits saints ont été déposés dans l'église de Courrendlin où tout le monde du village était rassemblé, les chanoines, au nombre de quatre, savoir le révérendissime, Prévôt de Buchenberg, de Rosé, custode, de Billeux, Bajol, chanoines, les chapelains abbés Comte, Chariatte, Berberat, Brogueli, l'abbé Koetchet, M. le curé de Courrendlin, nommé Greppin de Develier, l'abbé Perrinat, frère du maire de ce lieu, en présence de tous, ont dressé un procès verbal pour constater que les dits corps étaient les mêmes qui étaient placés au-dessus des stalles des dits chanoines dans l'église paroissiale de Delémont, qu'on y a rien ôté, ni ajouté; ce que j'ai signé et affirmé par serment, ce que je pouvais faire, d'autant plus que j'avais été nommé par le maire Brodhag lorsqu'on les a descendus de leurs places, pour qu'on n'y gâtât rien, et après je les ai conduits à Courrendlin. Je les ai vus toujours les mêmes, je n'y ai pas vu qu'on y ait rien soustrait, ce que j'aurais très bien remarqué pour peu qu'on y aurait touché.

Le dit procès verbal a été écrit par M. le chanoine de Billeux sur la table du maître-autel de l'église de Courrendlin.

Lorsque François Bourquin fut exécuté, le maire Bromer est venu sur la place de l'exécution, il a dit tout haut : « Citoyens, François Bourquin vient de subir un jugement, il n'y a aucun reproche à faire à ses parents, nous allons l'accompagner à son enterrement; nous invitons tous les bons citoyens à nous suivre ». Tout le monde y est allé, même les soldats

« Mon bien-aimé, j'ai foulé aux pieds la gloire humaine, trop souvent dangereuse dans ses envirements, pour être bien sûre d'aller te rejoindre. Ah! es-tu content de moi? Tu m'attends au suprême rendez-vous. Je veux travailler encore; et, quand je me serai usée au service des pauvres, oh! je le crois, tu me tendras les bras et, tous deux, nous nous retrouverons pour ne plus jamais nous quitter; nous nous retrouverons dans la gloire immortelle. »

Au pied de l'abbaye, le Gave murmure avec un bruit frais d'eau limpide, tandis qu'au loin résonnent les échos d'un pieux cantique, devenu populaire à Lourdes. Elle écoute; et son visage doucement s'éclaire; elle reconnaît ce chant qui l'émeut jusqu'au fond de l'âme; c'est un des CANTIQUES D'YVAN. Là-bàs, à l'entour de la Basilique, les voix s'élevaient implorantes vers Marie, vers la Vierge Immaculée, et au ciel les étoiles continuent de s'allumer et de scintiller en nombre infini.

FIN

qui étaient sous les armes, cavaliers comme les autres ont suivi son convoi, tambour battant et ont fait le tour de la fosse. Il est enterré au cimetière de la ville, ainsi que son père et celui de Courfaivre. Mais pour ce dernier, il n'y a pas eu d'invitation, on ne l'a pas accompagné. Je ne sais pourquoi on l'a fait à celui-ci, mais toujours est-il que si on l'a fait, c'est d'après l'avis des juges du tribunal révolutionnaire, lequel est allé à la municipalité, pour les inviter à faire cette démarche, non pas, qu'il les requit à cela, mais qu'il leur conseilla de le faire et ils l'ont fait.

Le tribunal révolutionnaire fait toujours quelques expéditions. Une fille de Courroux, nommée Marguerite Guéniat, a été condamnée, pour infanticide, à une année de prison et aux frais du procès, et une amende de la valeur ou du montant de sa contribution mobilière, ce qui sera peu de chose, fin mars 1794.

FIN

LOUIS QUATORZE

(NOUVELLE).

Ce n'est pas du petit-fils de Henri IV, du vainqueur de l'Autriche, de l'Espagne et des Flandres, de

Louis dont un regard enfantait des Corneille

selon Boileau et qui, selon ce même Boileau, laissait mourir de faim le grand poète du *Cid*. Ce n'est pas du Grand Roi, du Roi Soleil que je veux vous parler.

Mon Louis Quatorze avait des origines plus modestes et devait son nom illustre à ce que, plus favorisé encore que le Petit Poucet, septième de sept enfants, il était, lui, le quatorzième des quatorze garçons « tous bien vivants » dont la Providence avait doté généreusement ses parents.

Ceux-ci exerçaient, dans un petit village de l'Oise, la profession de « pauvres. »

J'ai bien dit la « profession » car, de père en fils, onques ne leur en connut d'autres, et vous ne les auriez fait renoncer, ni pour or, ni pour argent, à ce qu'ils considéraient comme un privilège si bien admis que nul ne songeait à leur contester la dime qu'ils prélevaient régulièrement sur chacun des habitants.

Au reste, ils étaient honnêtes, serviables et jouissaient de l'estime générale.

* * *

Ma première rencontre avec Louis Quatorze eut lieu vers 1868; il paraissait alors à peu près l'âge où son glorieux homonyme était monté sur le trône, bien qu'en réalité plus âgé.

J'étais en villégiature chez un de mes amis, excellent homme, qui pouvait à bon droit se dire le père et maire de ses administrés, lesquels ne lui adressaient jamais en vain la prière :

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

Assis sur un ban de mousse devant la maison, je respirais ces senteurs champêtres si douces au nerf olfactif des Parisiens, en assistant à un curieux défilé de mendiants de tout âge et de tout sexe, à qui la cuisinière distribuait généreusement les reliques du repas de la veille (un de ces festins pantagruéliques avec lesquels les provinciaux fêtent l'arrivée d'un ami).

La cour se vidait lentement, quand je vis